

	Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : MWQ4-RVMH-4XFV-M1J0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Aide à la lessive
Réservé à l'usage professionnel
Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

Description de l'exposition sectorielle des travailleurs

AISE_SWED_PW_8b_1

AISE_SWED_PW_1_1

AISE_SWED_PW_4_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarsenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands
Diversey France SAS - 201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois

France

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS: HazardCommunication@solenis.com

Informations sur le produit

01 45 14 76 76

commandes.directparis@solenis.com,
Diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité),
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59

	Page: 2
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Peroxydes organiques, Type F	H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H312: Nocif par contact cutané.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302 + H312 + H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

	Page: 3
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acide acétique
péroxyde d'hydrogène
acide peracétique

	Page: 4
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide acétique	64-19-7 200-580-7 01-2119475328-30- xxxx	Flam. Liq. 3; H226 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 90 % Skin Corr. 1B; H314 25 - < 90 % Skin Irrit. 2; H315 10 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 10 - < 25 %	>= 15 - < 25
péroxyde d'hydrogène	7722-84-1 231-765-0 01-2119485845-22- xxxx	Ox. Liq. 1; H271 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 10 - < 15

	Page: 5
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

		Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Ox. Liq. 1; H271 >= 70 % Ox. Liq. 2; H272 50 - < 70 % Skin Corr. 1A; H314 >= 70 % Skin Corr. 1B; H314 50 - < 70 % Skin Irrit. 2; H315 35 - < 50 % Eye Dam. 1; H318 8 - < 50 % Eye Irrit. 2; H319 5 - < 8 % STOT SE 3; H335 >= 35 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 485,8 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): > 1 mg/l	
acide peracétique	79-21-0 201-186-8	Flam. Liq. 3; H226 Org. Perox. D; H242 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Facteur M (Toxicité	>= 5 - < 10

	Page: 6
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

		aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100 Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H335 >= 1 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 80 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,2 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 60 mg/kg	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

	Page: 7
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Ne PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Provoque de graves brûlures.
Corrosif pour les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

	Page: 8
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Si le produit est chauffé à une température plus élevée que son point d'éclair, il produira des vapeurs suffisantes pour supporter la combustion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager sur le sol et s'enflammer par la chaleur, les veilleuses, d'autres flammes et sources d'ignition aux endroits près du point de libération.
Une décomposition peut libérer de l'oxygène, ce qui augmente le risque d'incendie en cas de contact avec des substances combustibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éloigner toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

	Page: 9
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Assurer une ventilation adéquate.
 Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.
 Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
 Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
 Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
 Éviter la formation d'aérosols.
 Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Ne pas fumer.
 Le récipient vide est dangereux.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

		Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 07.04.2026
		Date d'impression: 28.05.2026
		Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1		Version: 1.0
60070644		

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser des outils anti-étincelles. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer dans un endroit frais. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Défense de fumer.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS No.-CE	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide acétique	64-19-7	VLCT (VLE)	20 ppm 50 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
		TWA	10 ppm 25 mg/m3	2017/164/EU
Information supplémentaire: Indicatif				
		STEL	20 ppm	2017/164/EU

		Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 07.04.2026
		Date d'impression: 28.05.2026
		Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1		Version: 1.0
60070644		

			50 mg/m3	
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	10 ppm 25 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
péroxyde d'hydrogène	7722-84-1	VME	1 ppm 1,5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Acide acétique	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	25 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/kg p.c./jour
Peroxide d'hydrogène	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	3 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1,93 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,21 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	1,93 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,21 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	3 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Exposition à court terme, Effets locaux	0,12 %
	Travailleurs	Dermale	Exposition à court terme, Effets locaux	0,12 %
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets systémiques	0,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,6 mg/kg p.c./jour

		Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 07.04.2026
		Date d'impression: 28.05.2026
		Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1		Version: 1.0
60070644		

	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	0,6 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets systémiques	0,6 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,6 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Exposition à court terme, Effets systémiques	1,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,25 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acide acétique	Eau douce	3,058 mg/l
	Eau de mer	0,3058 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	30,58 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	85 mg/l
	Sédiment d'eau douce	11,36 mg/l
	Sédiment marin	1,136 mg/l
péroxyde d'hydrogène	Sol	0,47 mg/l
	Eau douce	0,0126 mg/l
	Eau de mer	0,0126 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0138 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,66 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,047 mg/l
acide peracétique	Sédiment marin	0,047 mg/l
	Sol	0,0023 mg/l
	Eau douce	0,000224 mg/l
	Eau de mer	0,000005 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0016 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,051 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,00018 mg/l
	Sédiment marin	0,000015 mg/l
	Sol	0,32 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit

	Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Contrôles organisationnels appropriés: : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_1	PW	PROC8b	60 min	ERC8b

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux (EN ISO 16321) : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visage sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.
Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321)
L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire

Protection des mains (EN ISO 374)

	Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

- Remarques :
- Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité). Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
 - Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
 - Gants indiqués pour un contact prolongé:
Matière: caoutchouc butyle
Temps de pénétration: > = 480 min
Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm
 - Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures:
Matière: caoutchouc nitrile
Temps de pénétration: ≥ 30 min
Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
 - En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
- Mesures de protection :
- Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation
- Protection de la peau et du corps (EN 14605) :
- Porter selon besoins:
 - Vêtements étanches
 - Tablier résistant aux produits chimiques
 - Chaussures de sécurité
 - Vêtements résistant au feu
 - Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
 - Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605)
- Protection respiratoire (EN 136, EN 143, EN 14387) :
- En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids):	4,000 %
---	---------

	Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Mesures d'ordre technique

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si des conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir une ventilation mécanique, générale ou locale, suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des niveaux qui cause, ou sont suspectés de causer, des effets indésirables.

Contrôles organisationnels appropriés:

: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_P W_1_1	PW	PROC1	480 min	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_P W_4_1	PW	PROC4	480 min	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux (EN ISO 16321) : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321)

Protection des mains (EN ISO 374)

Remarques : Pas d'exigences particulières dans des conditions normales

	Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

	d'utilisation
Protection de la peau et du corps (EN 14605)	: Porter selon besoins: Chaussures de sécurité Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).
Protection respiratoire (EN 136, EN 143, EN 14387)	: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Mesures de protection	: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Produit non dilué

État physique	: liquide
Couleur	: clair, incolore
Odeur	: âcre, acide
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: -24 °C
Point/intervalle d'ébullition	: > 105 °C
Inflammabilité	: Ininflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité	: Donnée non disponible

	Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

inférieure

Point d'éclair : > 84,00 °C

Température de décomposition : Donnée non disponible

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : >= 60 °C

pH : <= 2
Méthode: ISO 4316

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 1,09 (20 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 109

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

 FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page: 18
		Date de révision: 07.04.2026
		Date d'impression: 28.05.2026
		Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644		Version: 1.0

Caractéristiques de la particule

Evaluation : Donnée non disponible

Taille des particules : Donnée non disponible

Répartition de la taille des particules : Donnée non disponible

Empoussiérage : Donnée non disponible

Forme : Donnée non disponible

Crystallinité : Donnée non disponible

Traitement de surface /Revêtements : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Peroxydes organiques : Contenu en peroxide: < 7 %
Cette substance ou mélange est un peroxyde organique classé type F.

Taux de corrosion du métal : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Teneur en oxygène actif : < 0,5 %

Produit dilué :

	Page: 19
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Point d'éclair : > 84 °C

pH : 3
Méthode: ISO 4316

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Peut être corrosif pour les métaux.
Stocker séparément.

10.6 Produits de décomposition dangereux

L'oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Composants:

acide acétique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.310 mg/kg

péroxyde d'hydrogène:

	Page: 20
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1.026 mg/kg
Substance d'essai: solution à 70,1%

DL50 (Rat, femelle): 694 mg/kg
Substance d'essai: solution à 70,1%

DL50 (Rat, femelle): env. 485,8 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1 - < 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

acide peracétique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 80 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 60 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Composants:

acide acétique:

Résultat : Corrosif pour la peau

péroxyde d'hydrogène:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

	Page: 21
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

acide peracétique:

Résultat : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

acide acétique:

Résultat : Corrosif pour les yeux

péroxyde d'hydrogène:

Résultat : Corrosif pour les yeux

acide peracétique:

Espèce : Lapin

Résultat : Corrosif pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acide peracétique:

Type de Test : Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

péroxyde d'hydrogène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

	Page: 22
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

acide peracétique:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Composants:

péroxyde d'hydrogène:

Organes cibles : Voies respiratoires
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

	Page: 23
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Composants:

acide acétique:

Inhalation : Organes cibles: Voies respiratoires supérieures

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acide acétique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*)): 75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 79 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 65 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

péroxyde d'hydrogène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 16,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 2,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Skeletonema Costatum* (diatomée)): 1,38 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

NOEC (*Skeletonema Costatum* (diatomée)): 0,63 mg/l

	Page: 24
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en dynamique

acide peracétique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,73 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,05 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 5,1 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,00069 mg/l
Durée d'exposition: 33 jr
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0121 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

	Page: 25
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

acide acétique:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
 Biodégradation: 74 %
 Durée d'exposition: 14 jr
 Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours
 0,34 - 0,88 g/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : > 1 g/g
 Méthode: Demande Chimique en Oxygène

péroxyde d'hydrogène:

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

acide peracétique:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

Composants:

acide acétique:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,17

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

	Page: 26
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

	Page: 27
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

ADR: UN3109

ADN: UN3109

RID: UN3109

Code IMDG: UN3109

IATA-DGR: UN3109

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE (ACIDE PEROXYACÉTIQUE, TYPE F)

ADN: PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE (ACIDE PEROXYACÉTIQUE, TYPE F)

RID: PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE (ACIDE PEROXYACÉTIQUE, TYPE F)

Code IMDG: ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID (PEROXYACETIC ACID, TYPE F)

IATA-DGR: Organic peroxide type F, liquid (Peroxyacetic acid, type F)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: 5.2 (8)

ADN: 5.2 (8)

RID: 5.2 (8)

Code IMDG: 5.2 (8)

IATA-DGR: 5.2 (HEAT, 8)

14.4 Groupe d'emballage

ADR:

ADN:

RID:

Code IMDG:

IATA-DGR:

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Dangereux pour l'environnement

ADN: Dangereux pour l'environnement

RID: Dangereux pour l'environnement

Code IMDG: Polluant marin

IATA-DGR: Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de

	Page: 28
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

l'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. peroxyde d'hydrogène (ANNEXE I)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs P6b

SUBSTANCES ET MÉLANGES
AUTORÉACTIFS et
PEROXYDES ORGANIQUES

	Page: 29
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

impliquant des substances dangereuses.

E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Règlement (CE) no : 15 % ou plus mais moins de 30 %: Agents de blanchiment
648/2004, comme amendé oxygénés

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les ingrédients qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide acétique (Acetic acid)
Peroxide d'hydrogène (Hydrogen peroxide)
Acide peracétique (Peracetic Acid)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

	Page: 30
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Date de révision: 07.04.2026

Classification du mélange:

Org. Perox. F	H242
Met. Corr. 1	H290
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Acute Tox. 4	H312
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H242	: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H271	: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H310	: Mortel par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	: Liquides inflammables

		Page: 31
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 07.04.2026
		Date d'impression: 28.05.2026
		Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1		Version: 1.0
60070644		

Org. Perox.	: Peroxydes organiques
Ox. Liq.	: Liquides comburants
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2017/164/EU	: Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2017/164/EU / STEL	: Valeur limite à courte terme
2017/164/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECl - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS -

	Page: 32
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07.04.2026
	Date d'impression: 28.05.2026
	Numéro de la FDS: R1938143
CLAX PERSONRIL GS BLEACH PUR-ECO 43D1 60070644	Version: 1.0

Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalitique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

FR / FR